



Ensemble, résistons aux évaluations nationales

Les organisations syndicales de la Mayenne : SNUIPP, CGT éduc'action, SNUDI-FO et SUD éducation, dénoncent les évaluations nationales qui doivent se dérouler fin septembre dans les classes de CP, CE1.

Dans le 1^{er} degré, beaucoup d'exercices sont mal conçus : ils mettront les élèves en difficulté sans être un outil professionnel pertinent.

Nous considérons que le ministre cherche surtout à imposer une politique éducative basée sur le contrôle et non sur la confiance comme il le prétend. Nous nous opposons à l'idée que l'éducation nationale serait à « piloter » à partir de tests uniformes sans prise en compte des particularités que nous rencontrons chaque jour dans nos classes.

Au regard des déclarations du ministre qui souhaite gérer les « ressources humaines » au « mérite » pour les mutations et les promotions, nous considérons ces évaluations également dangereuses pour les personnels. **En aucun cas elles ne seront de simples évaluations diagnostiques. En effet, le lien de ces évaluations nationales avec l'évaluation des personnels, et la volonté ministérielle d'évaluer les établissements ne fait aujourd'hui aucun doute. Cela n'aura pour conséquence que de diviser les personnels et de mettre les écoles en concurrence.**

Nous revendiquons la liberté pédagogique qui est la reconnaissance du professionnalisme des enseignants. C'est cette liberté qui permet de prendre en compte les besoins des élèves dans les classes.

A l'opposé du mythe de l'évaluation, nous revendiquons notamment une meilleure formation continue, sur le temps de service, basée sur les besoins réels.

Pour s'opposer à ces évaluations, nos organisations syndicales appellent les enseignants :

- à les utiliser, ou non, et comme ils le jugeront pertinent,
- à organiser collectivement la non-remontée des résultats,
- à porter la critique de ces évaluations dans les conseils d'école.

Nos organisations s'engagent à soutenir les collègues dans ces démarches. Nous invitons nos collègues à nous faire connaître leurs décisions et à contacter leurs organisations syndicales en cas de pressions.

Les organisations syndicales SNUIPP, CGT éducation, SNUDI-FO et SUD éduc'action de la Mayenne rappellent avec force le **caractère strictement facultatif de ces évaluations, tant sur la passation que sur la remontée des résultats, caractère facultatif qu'aucun texte réglementaire ne vient contredire.**